

Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

| | |
|--|--|
| Catégorie hiérarchique : | B ou fonctionnaire appartenant au corps des agents techniques de l'environnement |
| Intitulé du poste : | Agent de terrain (H/F) |
| Référence du poste : | PNMEPMO-AGTERR-F |
| Affectation : | Direction générale adjointe Territoires et Outre-mer Direction régionale Hauts-de-France Parc naturel marin des Estuaires picards et mer d'Opale – Service Opérations |
| Positionnement hiérarchique : | Sous l'autorité du chef de service Opérations et de son adjoint |
| Résidence administrative : | Saint-Etienne-au-Mont (62) |
| Conditions d'emploi : | Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> - un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ; - un contractuel en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle) comprise entre 1 969 € et 2 761 € bruts mensuels) |
| Dépôt de candidature : | Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : <ul style="list-style-type: none"> - CV + LM ; - Brevet de natation (50 mètres) ; - Permis de conduire (B) ; - Pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative ; - Pour les non titulaires : diplôme le plus élevé. |
| Date limite de dépôt de candidature : | 17 décembre 2021 |

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;

- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Situé au large de la Seine-Maritime, de la Somme et du Pas-de-Calais, **le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale** couvre une surface de 2300 km² et borde 118 km de côtes. Il comprend l'espace marin incluant les estuaires de la Somme, de l'Authie, de la Canche, du Wimereux et de la Slack et s'étendant au large jusqu'au dispositif de séparation du trafic maritime du Pas de Calais. Il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu. Le Parc est constitué d'une équipe de personnels de l'Office français de la biodiversité (OFB) et d'un Conseil de gestion, assemblée de soixante membres. L'équipe du Parc est organisée avec une direction et deux services : le service « Ingénierie » et le service « Opérations ». Le Parc fait partie de la direction régionale des Hauts de France et fonctionne en réseau (animé par la direction des aires protégées) avec les 8 autres Parcs naturels marins.

Les actions conduites par l'équipe opérations reposent sur trois axes stratégiques :

- Les actions de surveillance, de contrôle et de police à terre et en mer,
- L'acquisition de données et le développement des suivis pour contrôler la dynamique des populations d'espèces et connaître l'état de santé des habitats,
- Les actions de sensibilisation du grand public, des usagers et des professionnels.

Description du poste :

Mission :

L'agent de terrain réalise les missions prévues au programme d'actions annuel, pour l'atteinte des objectifs du plan de gestion du Parc. Sous l'autorité du chef d'unité, il-elle applique les protocoles, collecte les données et les renseignements utiles à la gestion de l'espace maritime. Il-elle est également chargé-e du contact avec les usagers, notamment pour les missions de sensibilisation, d'éducation et de police. Il-elle assure les missions d'inspecteur de l'environnement. Il entretient des relations avec les services de la direction régionale, les services départementaux littoraux sur le périmètre du Parc et avec les services concourant à l'action de l'Etat en mer.

Activités principales :

Sous l'autorité hiérarchique du chef du service « Opérations » du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, le/la titulaire du poste aura pour missions de réaliser seul(e) ou en équipe les actions suivantes :

Connaissance du milieu marin :

- Met en œuvre des programmes de suivis, études scientifiques : application des protocoles de terrain, rédaction de rapports, saisie et prétraitement des données collectées ;
- Assure une veille du milieu marin, des habitats et des espèces remarquables ;
- Assure, selon les besoins, un rôle de référent thématique en relation directe avec les chargés de mission ;
- Participe aux missions en mer, sur l'estran et en milieu hyperbare avec fonction selon qualification.

Protection du milieu marin et développement durable des activités :

- Met en œuvre des actions de conservation / restauration des milieux et espèces ;
- Participe au suivi des activités économiques et de loisirs ;
- Participe aux embarquements sur navires de pêche professionnels ou scientifiques pour suivi de projets.

Sensibilisation / éducation à l'environnement :

- Sensibilise les usagers de la mer professionnels ou de loisirs aux enjeux de protection du milieu marin ;
- Met en œuvre des programmes de sensibilisation ;
- Participe aux projets pédagogiques et d'éducation à l'environnement menés par le Parc auprès du public.

Surveillance / police :

- Assure les missions d'inspecteur de l'environnement ;
- Concourt à la mise en œuvre des polices en mer et sur le littoral du Parc participant à la protection de l'environnement.

Relations internes :

- Equipe du Parc : directeur délégué et adjoint, chargés de mission, chef de service opérations, chefs d'unités, agents de terrain, ESC ;
- Services régionaux de la direction régionale Hauts de France ;
- Services départementaux de l'OFB (Pas-de-Calais, Somme et Seine maritime) ;
- Gestionnaires des aires marines protégées présentes dans le périmètre du Parc, en particulier conservateurs de réserves naturelles nationales ;
- Services administratif, achat, juridique de l'OFB ;
- Agents des autres Parcs, des antennes et autres directions.

Relations externes :

- Grand public, usagers, scolaires ;
- Collectivités locales ;
- Gestionnaires d'espaces naturels ;
- Services de l'Etat ;
- Associations de défense de l'environnement.

PROFIL RECHERCHE

- Niveau de diplôme minimum requis : Bac ;
- Détention ou acquisition à court terme des qualifications professionnelles en navigation (niveau certificat matelot de pont ou autres brevets professionnels de pilotage supérieurs, CRO (certificat restreint d'opérateur radio), plongée (certificat d'aptitude hyperbare : minimum Classe 1B, mais formation possible) ;
- Expérience réussie fortement souhaitée en milieu marin et espaces protégés (gestion d'un espace maritime, surveillance ou expérience professionnelle maritime dans le secteur privé).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance et pratique du milieu marin ;
- Connaissances naturalistes des milieux marins et de mises en œuvre de protocoles de suivi ;
- Connaissances du milieu maritime et de ses acteurs ;
- Connaissances en sciences appliquées à l'environnement marin (faune, flore, mesure de gestion et de conservation) ;
- Connaissances du droit environnemental, et de l'exercice de la police administrative et judiciaire.

Savoir-faire opérationnel :

- S'assurer de l'entretien courant du matériel scientifique et technique (dont EPI spécifiques à la navigation) mis à disposition ;
- Aptitude au travail à la mer et au travail de nuit ;
- Première expérience souhaitée et qualifications associées en navigation et plongée professionnelle ;
- Savoir conduire une mission de sensibilisation et de police ;
- Savoir rendre compte ;
- Respecter des protocoles et procédures ;
- Savoir s'adapter à ses interlocuteurs pour promouvoir la politique du Parc ;
- Aptitude à la communication et à la pédagogie ;

Savoir-être professionnel :

- Sens de la responsabilité, en lien avec les enjeux de sécurité imposés par les conditions d'exercice en milieu marin (navigation, plongée) ;
- Sociable et disponible ;
- Travail en équipe et en contact avec des acteurs variés ;
- Méthodique et rigoureux ;
- Persévérant, professionnel, sens de la diplomatie et de la discrétion (surveillance et police) ;
- Adaptabilité et disponibilité (souplesse nécessaire pour s'adapter particulièrement aux conditions météorologiques, travail de nuit, week-end et jours fériés, formations) ;
- Réactivité (interventions de police, remontée d'informations).

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Travail en uniforme ;

- Nombreuses missions en mer, en estuaire ou sur l'estran ;
- Selon qualification, périodes de formation hors de la résidence administrative - Selon les missions, travail le week-end et hors heures ouvrables.